

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le sept octobre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel BONNEVALLE, Maire.

**Etait présents :** Mr Marcel BONNEVALLE, Maire, Mr Jean Marie MAHIEU, Mme Odile SCHELLES, Mme Catherine MOUTEL-ROMY, adjoints, Mr Jean-Yves LESEAULT, Mme Valérie DOBICHE, Mr Stéphane TIREL, Mme Nathanaëlle LEBLOND, Mr Sébastien KOSLOFF, Mme Laurence LE FEIVRE, formant la majorité en exercice.

**Etait représenté :** Mr Stéphane LE BRET a donné pouvoir à Mr Jean Marie MAHIEU,

**Etait absente excusée :** Mme Sylvie CHEVAL.

**Etait absente :** Mme Mélaine VAULTIER

**Date de convocation :** 03 octobre 2016 – Date d'affichage : 18 octobre 2016

**Nbre de conseillers en exercice :** 13 – **Nbre de présents :** 10 – **Nbre de votants :** 11

Mr Sébastien KOSLOFF a été élu secrétaire de séance.

**N° 20161007 - 01 - OBJET – MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION DU CENTRE D'ACCUEIL POUR GROUPES « LES POMMIERS » AU 10 OCTOBRE 2016.**

Vu la délibération N° 20141107-03 ;

Vu la délibération N° 20160708-06 ;

**Monsieur le Maire informe** du constat que les tarifs de location du centre d'accueil sont trop élevés et que le centre est peu loué.

**Monsieur le Maire propose** de porter à compter du 10 octobre 2016 les locations aux conditions ci-dessous exposées :

Bâtiment	étage	Tarif de location par nuit	Tarif de ménage par séjour	Tarif de mise à disposition par couette
Principal	1 <sup>er</sup> étage = 24 lits	264 €	100 €	5 €
Principal complet	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>ème</sup> étage = 39 lits	429 €	150 €	5 €
Annexe	15 lits	200 €	100 €	5 €

Facturation de l'eau et de l'électricité selon le relevé des compteurs.

La caution sera du montant total de la location.

Toute détérioration ou casse sera facturée au prix de remplacement.

Les lits sont systématiquement mis à disposition avec un drap housse et une taie d'oreiller.

**Monsieur le Maire propose un tarif préférentiel pour long séjour** (à partir de la 4<sup>ème</sup> nuit) : -15 % sur la totalité du tarif de location (hors ménage).

**Monsieur le Maire propose un tarif préférentiel** pour toute location simultanée du centre d'accueil avec la salle polyvalente ou la salle Edeline aux conditions ci-dessous exposées :

	Commune	Hors commune
Salle Polyvalente	280 €	400 €
Salle Edeline	200 €	280 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, en avoir délibéré et par 11 voix « pour », 0 « contre » et 0 « abstention » : **décide**

↳ **d'accepter** toutes les conditions et tarifs ci-dessus désignés ;

↳ **de mandater** Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Rendu exécutoire  
par l'envoi en Sous-Préfecture le 18 octobre 2016,  
Le Maire, Marcel BONNEVALLE.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Marcel BONNEVALLE.

